

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE KOENIGSHOFFEN

Formulaire d'inscription 2017 / 2018 - MUSIQUE

Nom et Prénom de l'élève :

Adresse complète :

Date de naissance :

Nom et Prénom du parent responsable :
(si l'élève est mineur)

Téléphone Domicile / Travail : /

Portable : Mail :

Instrument pratiqué : Nom du professeur :

Durée :

Jour et créneau horaire souhaités (à confirmer) :

Carte de membre : 6 € (individuelle) / 12 € (carte famille à partir de 3 personnes)

Trois chèques doivent être établis à l'ordre de Joie et Santé Koenigshoffen. Ils seront déposés sur le compte de l'association fin octobre, fin janvier, fin avril.

L'inscription annuelle est **obligatoire**.

Date : Signature :

Tarifs trimestriels de l'école de musique

Quotient familial CAF

Jardin musical pour les enfants de 2 à 3 ans (30') : 40 €

Éveil musical pour les enfants de 4 à 7 ans (1 h) : 69 €

Instrument (30') + Formation Musicale + Atelier de pratique collective : 137 €*

Instrument seul ou chant (30') : 126 €*

Instrument seul ou chant (45') : 167 €*

Atelier de pratique collective ou orchestre seul (1 h ou 1 h 30) : 39 € ou gratuit
(*gratuit pour les élèves déjà inscrits en cours instrumental*)

* Ce tarif prend en compte les frais liés aux droits des photocopies de partitions.

Réduction de 15% à partir du 2^{ème} élève inscrit d'une même famille en musique ou en danse ou pour la pratique d'un 2^{ème} instrument.

Réduction de 20% à partir du 3^{ème} élève inscrit d'une même famille en musique ou en danse ou pour la pratique d'un 3^{ème} instrument.

L'inscription annuelle est obligatoire, chaque trimestre entamé est dû.

Des bourses d'études et des prêts gratuits d'instruments sont proposés selon votre quotient familial, si inférieur à 750€ et uniquement pour les élèves qui résident à Strasbourg. Le montant des bourses allant de 190 à 250€ euros annuel est déduit au moment de l'inscription. Renseignements auprès de l'Ecole de Musique

Carte de Membre

1er Trimestre

2ème Trimestre

3ème Trimestre

--	--	--	--